



# ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03.81.93.63.40

## Compte-rendu Assemblée Générale 2017

du 28 Janvier 2018 à 9h00

*Présents :* J. BARON, S. BATAILLARD, J. BÉGUÉ, P. BIENMULLER, C. BRUCHON, A. CHOIGNARD, JP CORVEC, G. DACOSTA, D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, B. PERROTEY, J. POULETTE, Y. TOCHOT, JL. VAUTHERIN, J. VALET,

*Invités :* Madame le Maire de Colombier-Fontaine,  
Monsieur Thomas POULLEAU (Garde Fédéral).  
Monsieur NAVIET Jean-Luc (Comité Beutal)  
Messieurs BURCHI Robert, MACIASEK Gérard (membres de l'AAPPMA)

*Absents :* D. BONGARDEN (excusé), A. GALLIOT (excusé), Ch. CURIE (excusé), E. BLOND,

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par le Président,
- 2 - Rapport moral par le Président,
- 3 - Rapport d'activité 2017 par le Secrétaire,
- 4 - Bilan Financier 2017 par le Trésorier,
- 5 – Avancement des actions réalisés par les commissions
- 6 - Questions diverses, tour de table.

## **1. Mot de bienvenue du Président :**

Le Président Yves TOCHOT prend la parole pour accueillir et remercier les participants à l'Assemblée Générale ; et tout particulièrement Madame le Maire de Colombier-Fontaine, Monsieur Thomas POULLEAU Garde Fédéral du secteur qui ont bien voulu se joindre à nous parmi d'autres invités.

Madame le Maire de Colombier-Fontaine prend la parole pour remercier amplement notre Société de pêche pour tous les efforts de réhabilitation du ruisseau « le Bief », mais aussi pour les manifestations telles que le salon des vins et de la gastronomie qui permet à la commune de Colombier-Fontaine d'être à la une des villages du département.

## **2. Rapport Moral du Président:**

*Comme chaque année, je ferai un rapport moral succinct pour laisser la parole à Jacques, Alain et aux différents responsables des commissions qui vous feront un rapide résumer de leurs travaux.*

*Chaque année je remercie telle ou telle personne pour le travail réalisé. Cette année je vais déroger et donner la palme à l'ensemble des membres de l'AAPPMA qui ont œuvré au travers des 6 commissions (Alevinage, travaux, nettoyage, environnement, pollution, formation, idées nouvelles, budget et garderie). Certaines fonctionnent très bien et d'autres sont en attente.*

*En Février le 25 nous allons faire une réunion spécifique « commissions » afin d'améliorer leur fonctionnement et définir ensemble les règles, les périmètres etc. Nous avons délibérément laissé pendant un an faire les commissions afin de ne pas les brider et maintenant nous allons voir si elles sont toutes utiles et les aider à fonctionner.*

*Un autre point fort c'est notre premier salon des vins et de la gastronomie, une réussite. Je remercie tous les participants et participantes. Il sera reconduit en 2018 avec quelques modifications. Nous pouvons remercier particulièrement Daniel Luttenauer « l'artisan du salon ». J'aimerais qu'une commission Salon des vins soit créée.*

*Un troisième point fort c'est la reprise de l'étang de Beutal dans notre linéaire nous le verrons plus tard avec la commission.*

*Nous avons quelques changements au comité, nous avons un très bon staff et souhaitons que des jeunes viennent nous rejoindre car il y en a encore beaucoup à faire.*

*Pour ma part cela fait cinq ans que j'œuvre, j'ai accepté ce poste pour remonter l'AAPPMA, avec plus de 200 membres, un parcourt varié, son site informatique plus de 1000 visiteurs en 4 jours et ses commissions, je pense que nous avons réussi à remettre notre AAPPMA sur les rails, donc j'aimerais passer la main, je suis fatigué des réunions de la fédé, de l'amicale etc.*

*Y a-t-il un volontaire que j'aiderais pendant un à deux ans ou un commandement à plusieurs têtes.*

*Nous regarderons ce point avec les changements au comité.*

### 3. Rapport d'Activité 2017 du Secrétaire:

#### Vente cartes de pêche 2017

**240 Cartes de pêche vendues en 2017 (146 par notre dépositaire et 94 par internet).**

Soit + 50 cartes par rapport à 2016 où nous avons vendu 190 cartes.

26.3 % de hausse en particulier sur les cartes « majeure, - de 12 ans et journalière ».

Augmentation spectaculaire due essentiellement au dynamisme de l'équipe, aux formations délivrées aux jeunes élèves et aux actions de communication par l'intermédiaire du site internet de la société.

Pour info : la totalité des 240 cartes de pêche ont été prises par internet. Plus aucune carte papier n'est délivrée dans notre AAPPMA précurseur dans ce domaine.

Produit	Saison 2016	Saison 2017	Evolution sur l'année	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
<b>Carte interfédérale Personne majeure URNE 2017 (Union Réciprocaire du Nord-Est)</b>	14	17	+3	+21.43%
<b>Carte Personne majeure</b>	95	106	+11	+11.58%
<b>Carte Découverte Femme</b>	9	9	0	0%
<b>Carte Personne mineure</b>	13	12	-1	-7.69%
<b>Carte Découverte -12 ans</b>	22	49	+27	+122.73%
<b>Carte Hebdomadaire</b>	3		-3	---
<b>Carte Journalière</b>	23	36	+13	+56.52%
<b>Total Cartes de Pêche</b>	<b>179</b>	<b>229</b>	<b>+50</b>	<b>+27.93%</b>
<b>Option Union Réciprocaire du Nord-Est</b>	1		-1	---
<b>Autres options</b>	10	11	+1	+10%
<b>Total cartes de pêche + options</b>	<b>190</b>	<b>240</b>	<b>+50</b>	<b>+26.32%</b>

#### Contrôles effectués par nos 2 gardes de pêche particuliers :

En 2017, **67 contrôles** ont été effectués par nos gardes sur notre parcours de pêche.

2 avertissements pour « pêche sans carte et pêche depuis un pont ».

Constat de pollution de la berge à Saint-Maurice-Colombier avec intervention de la gendarmerie, découverte de matériel et accessoires de pêche laissés à l'abandon en bordure de rivière,

Découverte d'un vélo jeté dans l'étang de Beutal (celui-ci a été retiré et mis en décharge). Rappel des règles en matière d'environnement, de civisme et de la réglementation aux pêcheurs.

Un grand merci à nos 2 gardes qui redoublent de vigilance et font respecter la loi pêche et l'environnement.

Pour info :

Notre AAPPMA va se doter d'un 3ème Garde de Pêche Particulier en 2018, **Cédric BRUCHON** du Châtelot passera son habilitation à la session du printemps 2018.

Cédric travaille déjà activement pour notre AAPPMA. Nous lui souhaitons la bienvenue dans nos rangs.

#### Communication

Depuis le 12 décembre 2016, notre AAPPMA s'est dotée d'un site internet très complet qui permet de mieux communiquer avec tous nos membres et les pêcheurs en général.

140 pêcheurs nous ont transmis leur adresse mail pour communiquer également avec eux.

Notre site internet, nous permet d'atteindre tous les pêcheurs du Département, de la France voire du monde entier.

Pour info, nous avons eu pas moins de **1000 visites sur notre site ces 4 derniers jours !**

Au niveau de l'audience du site nous enregistrons :

**67 % de visite en France, 23 % de visite au Japon,**

Les pages les plus visitées sont : Accueil, actualités, les plus belles prises, Météo, Nœuds de pêche, dernier article de presse.

Un grand « Merci » à Denis Bongarden, membre du Comité, notre « Webmaster » ainsi qu'aux Président et Secrétaire qui fournissent les informations indispensables à la vie de notre site internet.

## **Réhabilitation du ruisseau le Bief de Colombier-Fontaine**

Les travaux d'entretien et nettoyage du « Bief » se poursuivent chaque année et c'est avec **l'aide précieuse de Madame le Maire de Colombier-Fontaine** et de la Commission « environnement / Travaux nettoyage » pilotée par **Jean-Luc VAUTHERIN**, que les abords du ruisseau sont nettoyés dans de bonnes conditions.

La commission Environnement assiste l'engin de nettoyage le long des berges afin de préserver le ruisseau d'éventuelles dégradations.

De plus, 2 sentinelles surveillent le cours d'eau, Mrs **Jean Valet** et **Sébastien Bataillard** font des rondes périodiques le long du ruisseau pour s'assurer du bon écoulement et agissent en cas de problème tels que branchages tombés en travers du ruisseau et autres.

Ce ruisseau est devenu depuis, un endroit privilégié des randonneurs, promeneurs et pêcheurs

## **Tableau des Commissions AAPPMA Colombier-Fontaine**

Commissions Actives						Commissions Passives	
Responsabilité	Alevinages	Travaux Nettoyage Environnement Pollution	Formation Relation Fédération et Réciprocité	Développement Idées nouvelles	Étang de Beutal	Budget Secrétariat Information	Garderie Relais Mairie Colombier- Fontaine
<b>Pilote</b>	Jean VALET	Jean-Luc VAUTHERIN	Yves TOCHOT	Joël BEGUE	Yves TOCHOT	Alain CHOIGNARD	Sébastien BATAILLARD
<b>Membre</b>	Georges DACOSTA	Daniel KUDELKA	Julien BARON	Denis BONGARDEN	Denis BONGARDEN	Jacques POULETTE	Benjamin PERROTEY
<b>Membre</b>	Pierre BIENMULLER	Sébastien BATAILLARD	Alain CHOIGNARD	Julien BARON	Benjamin PERROTEY	Jean VALET	Yves TOCHOT
<b>Membre</b>	Daniel LUTTENAUER	Benjamin PERROTEY	Denis BONGARDEN	Yves TOCHOT	Cédric BRUCHON	Denis BONGARDEN	Pierre BIENMULLER
<b>Membre</b>	Jacques POULETTE	Julien BARON	Jacques POULETTE	Alain CHOIGNARD	Christian CURIE	Yves TOCHOT	Jacques POULETTE
<b>Membre</b>					Jean-Luc NAVIET	Julien BARON	
<b>Membre</b>					Emeric MONNIER		

**Pour info :** Les commissions « actives » sont les commissions qui fonctionnent avec des réunions et des actions de terrain, à contrario des commissions « Passives » qui exercent des actions de fond (RV, courrier, prise de contact, informations, échanges etc...).

## **Mise en place d'une commission « Beutal » :**

Nous avons obtenu la gestion de l'étang de Beutal pour une durée de 6 mois de Juillet à Décembre 2017. Cette gestion sera reconduite en 2018 après signature début février 2018 du bail de location de l'étang entre la Commune de Beutal et la Réciprocité.

Notre AAPPMA vient de mettre en place la commission « Etang de Beutal » pilotée par le Président Yves Tochat.

La 1ère réunion a eu lieu le 05/12/2017. Elle est composée de membres du Comité et de membres de l'ancien comité « Beutal » qui connaissent parfaitement les tenants et les aboutissants de la gestion de cet étang.

Nous leur souhaitons bon courage, et à tous les membres de l'AAPPMA de beaux moments de pêche au bord de l'étang.

## **Fréquentation étang de Beutal**

Plus de 100 pêcheurs rencontrés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 31 décembre 2017

34 pêcheurs avaient pris leur carte de pêche dans notre AAPPMA, les autres dans des AAPPMA réciprocitaires. Nous encourageons ceux-ci à prendre une carte dans notre AAPPMA afin de nous donner les moyens d'aleviner.

Poissons prélevés pendant cette période :

<i>Carpe</i>	<i>Brochet</i>	<i>Black</i>	<i>Chat</i>	<i>Gardon</i>	<i>Perche</i>	<i>Perche Soleil</i>	<i>Goujon</i>	<i>Chevenne</i>
22	9	10	932	277	7	14	32	3

Le 4 juillet 2017 alevinage de 150 kg de carpes à l'étang.

Pour info, des « Amours blancs » vivaient dans cet étang! Lors de compétitions, un gros amour blanc avait été pris et remis à l'eau par un pêcheur.

## **Alevinage 2017 :**

Dates	Truite Arc en Ciel Canal	Truite Arc en Ciel Doubs	Brochetons Doubs	Perches Canal / Doubs	Carpes Canal	Carpes Étang Beutal
15 Février 2017			<b>75 kg</b> Taille : 30 / 40 Quantité : env. 200 pièces	<b>75 kg</b> Taille : 2 / 3 étés Quantité : env. 400 pièces	<b>200 kg</b> Taille : 3 étés Quantité : env. 130 pièces	
7 Mars 2017	<b>150 kg</b>					
25 Avril 2017		<b>125 kg</b>				
04 Juillet 2017		<b>75 kg</b>				<b>150 kg</b> Taille : 3 étés Quantité : 50 pièces

Pas moins de 850 kg de poissons ont été déversés dans le Doubs, le Canal du Rhône au Rhin et l'étang de Beutal en 2017.

Trites, Carpes, Perches, Brochetons et Sandres ont été répartis dans nos lots de pêche entre Colombier-Fontaine et Blussans et dans l'étang de Beutal, afin de réensemencer nos rivières et pour le plaisir de nos pêcheurs.

Pas moins de 4 056 € ont été investis dans ces alevinages en 2017.

## Prévisions alevinage 2018 : Doubs, Canal et Bief

Dates	Traites Arc en ciel <b>Canal</b>	Traites Arc en ciel <b>Doubs</b>	Truite Fario Ruisseau <b>Le Bief</b>	Brochets  <b>Doubs</b>	Carpes  <b>Canal</b>
Mars 2018	150 kg <i>50 kg : 3 biefs + 15 grosses</i>		10 kg <i>en amont du déversoir</i>	75 kg taille : 60 cm <i>25 kg Méquillet 25 kg Beussière 25 kg Chatelot</i>	200 kg <i>65 kg / bief Taille : 3 étés</i>
<u>Mi Avril</u> 2018		150 kg <i>50 kg Pont Colombier 50 kg longevelle 50 kg St Maurice-Col</i>			
Prix de revient TTC	4,01 x 150 kg = 601,50 €	4,01 x 150 kg = 601,50 €	6,28 x 10 kg = 62,80 €	10,60 x 75 kg = 795 €	2,50 x 200 kg = 500 €

**Coût de revient alevinage 2018 sans Beutal : 2.560,80 €**

## Prévisions alevinage « étang de Beutal 2018 :

Dates	Traites Arc en ciel <b>Étang Beutal</b>	Gardons/Rotengles <b>Etang Beutal</b>	Brochets <b>Etang Beutal</b>	Black Bass <b>Etang Beutal</b>	Carpes <b>Etang Beutal</b>
Mars 2018	25 kg	50 kg	10 kg	10 kg	200 kg
Prix de revient TTC	4,01 x 25 kg = 100,25 €	4,45 x 50 kg = 222,50 €	10,60 x 10 kg = 106 €	19,00 x 10 kg = 190 €	2,50 x 200 kg = 500 €

**Coût de revient alevinage étang de Beutal : 1 118,75 €**

**Coût total alevinage 2018 : environ 4.000 €**

## Formation des écoliers :

La dernière demi-journée de formation des élèves des écoles a eu lieu le 27 mai 2016.

Cette formation a permis à 365 élèves de mieux connaître les espèces qui peuplent nos cours d'eau et surtout d'acquérir **une Sensibilisation et un Éveil environnemental** plus développé.

Les prochaines formations devraient redémarrer en 2019 (cycle de 4 ans afin de voir tous les élèves du CE1 au CM2).

## Rampe de mise à l'eau des « Beussières » :

Bonne fréquentation de la rampe de mise à l'eau des « Beussières » en 2017 qui devrait sans doute augmenter en 2018.

Problème : elle n'est pas encore très connue !

Prochainement une pancarte sera installée en bordure de la route nationale, qui indiquera la direction à prendre pour accéder à cette mise à l'eau

## Gestion des cormorans « Doubs moyen » pour la période 2016 /2019

QUOTAS ATTRIBUÉS 2016-2019							
N°	Départements	Total 2016-2019	Piscicultures	Eaux libres (hors piscicultures)	Quotas attribués 2016-2017 2017-2018 2018-2019		
					Total annuel	Piscicultures	Eaux libres
25	Doubs	1200	0	1200	400	0	400

Concernant le secteur « Doubs moyen » dont nous faisons partie, le prélèvement est de **48 cormorans pour notre secteur.**

Lieutenant de Louveterie de notre secteur : Mr VERON Gérard de Longeville s/le Doubs .

### Bilan du salon des Vins et de la Gastronomie

Bilan « Dépenses / Recettes » Positif » dans tous les sens du terme.

Visiteurs, exposants et membres du comité pleinement satisfaits des résultats du salon.

Encore beaucoup de choses à améliorer si nous renouvelons ce salon en 2018.

Une réunion de synthèse a eu lieu lors du repas annuel du Comité le 19 Janvier 2018 en présence des compagnes et épouse des membres du comité, qui ont su par leur savoir et leur exigence faire des propositions pour mener à bien le futur salon 2018.

Le bilan chiffré définitif :

Recettes : 3 991 € / Dépenses : 2 767 € = soit bénéfice net 1 224 €

### Recrutement / Démission au sein du Comité

L'article 18 des statuts de la société de pêche de Colombier-Fontaine stipule :

**Est réputé démissionnaire tout administrateur ayant trois absences consécutives sans motif valable**

Mr Éric BLOND membre du Comité, n'ayant pas respecté ces règles et ne donnant plus de nouvelle, est donc considéré comme démissionnaire. Il sera retiré de la liste des membres actifs du conseil d'administration afin de laisser la place à une personne plus disponible.

Cette décision a été validée par un vote des membres du Comité qui a reçu l'unanimité : 11 voix « pour » 0 voix « contre ».

### Élection de Conseillers Techniques

Mr **Jean-Pierre CORVEC**, actuel reporter / photographe de l'Est Républicain et de notre AAPPMA, souhaite faire partie de notre Comité en tant que « Conseiller Technique ».

Même chose pour **Alain GALLIOT**, actuellement membre du Comité qui souhaite se retirer du Comité mais rester en tant que « Conseiller Technique ».

L'article 16 des statuts de l'AAPPMA stipule :

**Le conseil d'administration peut s'adjoindre, à titre consultatif, des conseillers juridiques, scientifiques et techniques.**

Après un vote à l'unanimité des membres du Comité et à compter de ce jour, **J.P CORVEC et Alain GALLIOT** font partie du comité de l'AAPPMA en tant que « Conseillers Techniques ».

## Élection de nouveaux membres au Comité

À compter de ce jour, notre Comité se compose de 12 membres après les démissions de M Eric BLOND et M Alain GALLIOT.

Il reste donc **3 places à pourvoir au sein du Comité** dont le nombre d'élus ne doit pas être **< à 7 ; ni > à 15 personnes.**

Nous invitons toutes les personnes désireuses de faire partie du Comité de **se faire connaître dès maintenant** en envoyant un mail à notre AAPPMA : [aappma.colombier@gmail.com](mailto:aappma.colombier@gmail.com)

## Dédommagement Président / Trésorier / Secrétaire

Les fonctions de « Président, Trésorier et Secrétaire » occasionnent des frais que ces personnes n'ont pas à assumer avec leurs propres deniers (facture téléphone, carburants, nombreux déplacements, achat de matériel de bureau et autres ...).

Nous proposons qu'une compensation de leurs dépenses personnelles soit pris en compte par l'AAPPMA à hauteur de 50 € / an.

Un vote a eu lieu lors de la réunion du Comité le 26 novembre 2017, cette demande a été validée par le Comité. Nous officialisons cette décision aujourd'hui lors de cette Assemblée Générale.

## 4. Bilan Financier 2017 du Trésorier:

Ce bilan est en nette augmentation rapport à 2016. Cela est dû essentiellement aux dépenses moins importantes qu'en 2016 (facture de la cale mise à l'eau : 4 488 €), don plus important de la réciprocité, et au Salon des Vins et de la Gastronomie des 11 et 12 novembre qui fut une réussite et a permis à l'AAPPMA une rentrée d'argent non négligeable de 1 224€

Avoirs au 05/12/2016 : 6 234 € / Avoirs au 05/12/2017: 11 229,96 €

Comme le montre ce bilan 2017, les dépenses sont essentiellement imputables aux frais d'alevinages et aux frais de fonctionnement. Ci-dessous le tableau du bilan financier 2017

Bilan financier 2017 « AAPPMA Colombier-Fontaine » clôturé le 05/12/2017			
Recettes		Dépenses	
Ancien solde 2016	6 223,79 €	Frais de fonctionnement	1 621,97 €
Virement Fédération 4 <sup>ème</sup> trimestre 2016	1 426,95 €	Salon des vins et de la Gastronomie	2 767,29 €
Virement Fédération 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	1 730,18 €	Alevinages 2017	4 055,70 €
Virement Fédération 2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	2 942,65 €	Paiement fournisseurs	88,00 €
Virement Fédération 3 <sup>ème</sup> trimestre 2017	900,05 €	Total des Dépenses	<b>8 532,96 €</b>
Subvention CC3C Colombier-Fontaine	400,00 €		
Subvention Mairie de Longeville	50,00 €	Bilan financier exercice 2017	<b>11 217,66 €</b>
Subvention Mairie de Colombier-Fontaine	250,00 €	Livret A non clôturé	12,30 €
Subvention P.M.A	400,00 €	Somme disponible au 05/12/2017: 11 217,66 € + 12,30 €	11 229,96 €
Subvention ancien Comité étang Beutal	1 000,00 €		
Subvention Amicale des AAPPMA	400,00 €	<b>Avoirs en date du 05/12/2017</b>	<b>11 229,96 €</b>
Remboursement CE entreprise	36,00 €	Approbation des commissaires aux comptes :	
Salon des vins et de la Gastronomie	3 991,00 €	• POULETTE jacques : J. POULETTE	
		• VALET Jean : J. VALET	
Total des recettes	<b>19 750,62 €</b>	• Le Trésorier CHOIGNARD Alain : A. CHOIGNARD	

## **5. Avancement des actions réalisées par les commissions**

### **Commission « Alevinage » Pilote : Jean VALET**

#### **Actions menées et à poursuivre en 2018:**

- Empoisonnements périodiques de nos rivières, canaux et plans d'eau,
- Lieux et périodes d'immersion déterminés par les membres de cette commission à partir des connaissances de terrain des « anciens », et des études récentes sur la gestion du stock piscicole et des milieux aquatiques.
- L'amélioration des qualités d'eaux et d'habitats nous pousse à nous pencher plus vers des méthodes « naturelles » pour gérer les stocks piscicoles (protection des frayères, amélioration de l'habitat piscicole, lutte contre les pollutions...
- Réflexion sur les méthodes naturelles pour gérer le stock piscicole.
- Réflexion sur les meilleures périodes et lieux d'alevinage de nos cours d'eau
- Visite de la pisciculture Beaume, bassins d'élevages, installations, provenance des poissons, traçabilité.
- Négociation des prix et passage des commandes avec le pisciculteur.
- Recherche des meilleurs produits,
- En collaboration avec la commission « Développement nouvelles idées » étude de faisabilité de mise en place d'une frayère à truite dans le Bief secondaire.

### **Commission « étang de Beutal » Pilote : Yves TOCHOT**

#### **A cours et moyen terme :**

- Améliorer l'affichage (lisibilité, compréhension....), mettre à jour la documentation, poursuivre les visites à l'étang et en faire le tour de l'étang, reprendre le pancartage de la réserve par la mise en place de bouées d'amarrage sur le câble existant pour marquer le début de la réserve. (Prin-temps commission travaux)
- Obtenir de la Mairie de Beutal un calendrier des manifestations (mariage ou autre) ayant lieu au chalet et l'afficher. (Y Tochet)
- Convention pour 2018 (Y Tochet demande faite à Monsieur Eric Braga), concernant la reconduction du bail de location de l'étang pris en charge par la « Réciprocité », un accord sur une durée de 3 ans devrait être signé très prochainement entre la Mairie de Beutal , l'AAPPMA de Colombier Fontaine et la Réciprocité. La gestion de l'étang continuera à être assurée par l'AAPPMA de Colombier-Fontaine.
- Manifestation les « 24 heures Carpes », les 23 et 24 juin 2018. Voir Rolland Monnier s'il veut bien gérer l'évènement. (Y Tochet), engagement de 14 équipes de deux pêcheurs, inscription à 40€ ou 50€ par pêcheur ( faire la pub).
- Alevinage proposer et accepté par la commission alevinage, 10 black-bass, 10 brochets, 200 kgs de carpes 3 étés, 50 kgs de gardons et 25 kgs de truites à mettre à l'ouverture. Coût de l'alevinage environ 1000€.

- Refaire la partie devant le chalet de pêche qui donne sur le chemin, celle-ci s'éboule à chaque fois que l'on veut regarder les infos, risque de chute (Christian Curie regarde le sujet).
- Accès aux personnes handicapées, fournir une clef aux personnes handicapées qui en feront la demande et voir à déplacer la barrière d'entrée vers le chemin du chalet de pêche (voir avec la commission environnement de Beutal).
- Lutte contre les poissons chat, achat de 2 nasses spéciales poissons chats et prévoir deux ou trois personnes pour enlever les boules en saison) à proposer au comité Y Tochot
- Rechercher de jeunes animateurs volontaires pour créer la future école de pêche. Il faut attendre que les bases (gestion AAPPMA, implication des différents acteurs) soient bien impliquées et appliquées avant d'avancer dans la démarche.
- Assurance chalet de pêche 30m2 : la Fédération ne prend pas en charge ce type d'assurance, voir avec la mairie de Beutal si possible avec le chalet de la chasse ? Y Tochot
- Refaire le ponton dégradé et nettoyer l'île au milieu de l'étang. (voir commission travaux / environnement de l'AAPPMA et commission environnement de Beutal).

### **À plus long terme :**

- Obtenir de la Mairie de Beutal un calendrier sur le réaménagement du pourtour de l'étang et le nivellement des tas de terre et grattages, voir le changement de place de la barrière à l'entrée.

### **Commission « Développement / Nouvelles Idées » Pilote : Joël BÉGUÉ**

#### **Affaires en cours:**

##### **1. Réhabilitation complémentaire du Bief.**

Ôter les épis bois - Avis Fédé sur épis Tôle - Relevés topo-Frayère pour essai. Aménagement piéton.

##### **2. Création de frayère à brochets.**

Pris en compte par la Fédé - Attendre étude faisabilité-Soyons patients!

##### **3. Amélioration de notre communication.**

Site internet: Bravo Denis et merci Jacques - Projet d'achat d'un PC à suivre en commission.

##### **4. Pose de pancartages « incivilités »**

9 pancartes à ce jour: efficacité? - Besoins nouveaux?

##### **5. Recrutement de jeunes adhérents.**

Cédric et Benjamin nous ont rejoint - Il faut recruter (école de pêche? concours carpes? info/écoles.?)

#### **Nouvelles affaires proposées:**

##### **6. Curage des fossés et des ruisseaux.**

Affaire complexe/législation en vigueur-partenariat avec la mairie pour action.

##### **7. Risque de pollution zone « campement ferrailleur »**

Simple contrôle préventif.

##### **8. Connaissance des rejets des stations d'épuration.**

AAPPMA doit-elle être informée?. Une visite de la station de Colombier pour informations.

## 9. Lutter contre la pollution du Bief: égout / la bascule.

C'est une affaire qui dure: AAPPMA doit faire avancer les choses.

### Remarques importantes

- 1) Tous ces points seront débattus lors de la prochaine réunion « **spécifique commissions** » prévue le 25 Février 2018 à 9h00 salle habituelle.
- 2) Les nouvelles affaires feront l'objet d'un accord du comité.

### Commission Travaux / Environnement / Pollution Pilote : Jean-Luc VAUTHERIN

#### Nettoyage des berges et « problèmes environnement / pollution »

##### 1. Travaux de nettoyage des berges:

1. Nombre d'intervention en 2017 : **9**
2. Nombre de personnes / intervention : **3** personnes (moyenne)

##### 2. Environnement pollution:

1. Camion dans le ruisseau (pharmacie) : pas de pollution.
2. Mortalité de truites/bief : due à émanation de gaz toxique !
3. Conférence/débat « qualité des eaux » Gland et Doubs:
  - Débat animé par MM. Jean Louis Walther et Bruno Haettel.
  - Intéressant mais **inquiétant**.
  - Voir le CR sur notre site internet « rubrique presse/environnement »
4. Remarques : à partir de cette année 2018, nous envisageons de prévoir les interventions le samedi matin plutôt qu'en semaine afin de disposer de plus de monde pour aider aux tâches qui nous incombent.

### 6. Questions diverses, tour de table

- Mr BURCHI Robert propose l'organisation d'une réunion « **portes ouvertes** » aux jeunes pêcheurs pour faire un point avec eux et tenter de les convaincre de faire partie de notre AAPPMA et participer aux actions des commissions. (Bonne idée à retenir).  
Il faut aussi savoir les appâter si on veut les recruter en leur offrant un cadeau de bienvenue par exemple !
- BRUCHON Cédric n'est pas convaincu par cette proposition, il estime que les jeunes sont passionnés de pêche, qu'ils utilisent des moyens modernes de pêche et pratiquent très souvent le no-kill.  
Rien ne sert de les appâter il faut les convaincre de participer à des actions qui correspondent à leurs envies et qui les mettent en avant dans la société d'aujourd'hui.  
Les jeunes ne sont pas très disposés à entrer dans une AAPPMA car les anciens ne veulent pas changer leurs habitudes ! (à réfléchir)
- Mr VALET Jean constate que les alevinages depuis un certain nombre d'année ne sont plus aussi importants que par le passé. Nous devons réfléchir à cette question que lui remontent de nombreux pêcheurs. Ci-dessous tableau reprenant les alevinages truites depuis 2008.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Arc en ciel	300	340	300	170	100	200		350	375	350
Fario					200	200	200			10

Ce tableau démontre que sur 10 ans les quantités n'ont pas réellement augmentées et restent stable avec une légère tendance à augmenter ces 3 dernières années. Donc attention aux idées préconçues et ne pas se laisser prendre au jeu des qu'en dira-t-on !

Le tour de table étant terminé, le Président clos l'Assemblée Générale et invite les membres présents à un vin d'honneur pour clôturer la séance.

Le président Yves TOHOT

Le secrétaire Jacques POULETTE

### A cours et moyen terme :

- Améliorer l'affichage (lisibilité, compréhension...), mettre à jour la documentation, et continuer de faire le tour de l'étang,
- Reprendre le pancartage de la réserve par la mise en place de bidons sur le câble existant qui marque le début de la réserve. (Printemps commission travaux)
- Obtenir de la Mairie de Beutal un calendrier des manifestations (mariage ou autre) ayant lieu au chalet et l'afficher Y Tochot
- Convention pour 2018 (Y Tochot demande faite à Monsieur Eric Braga), concernant la reconduction du bail de location de l'étang pris en charge par la « Réciprocité », un accord sur une durée de 3 ans devrait être signé très prochainement entre la Mairie de Beutal, l'AAPPMA de Colombier Fontaine et la Réciprocité. La gestion de l'étang continuera à être assurée par l'AAPPMA de Colombier-Fontaine.
- Entretien du bord de l'étang et nettoyage des branches qui se trouvent dans l'eau (la commission travaux, quand il fera beau avant le printemps)
- Prévoir une date pour les 24 heures et faire la pub (les 23 et 24 juin 2018 si le chalet n'est pas déjà réservé ?) voir avec la Mairie Y Tochot demande faite à Monsieur Eric Braga, et demander à Roland Monnier s'il veut bien gérer l'évènement.
- (Y Tochot), engagement de 14 équipes de deux pêcheurs, inscription à 40€ ou 50€ par pêcheur.
- Alevinage à proposer à la commission alevinage, 10 black-bass, 10 brochets, 200 kgs de carpes 3 étés, 50 kgs de gardons et 25 kgs de truites à l'ouverture) soit pour environ 1000€.

- Refaire la partie qui donne sur le chemin, devant la cabane de pêche, celle-ci s'écroule à chaque fois que l'on veut regarder les infos, risque de chute (Christian Curie regarde le sujet).
- Accès aux personnes handicapées, fournir une clef aux personnes handicapées qui en feront la demande et voir à déplacer la barrière d'entrée vers le chemin de la cabane de pêche (voir avec la commission environnement de Beutal).
- Lutte contre les poissons chat, (acheter deux nasses et prévoir deux ou trois personnes pour enlever les boules en saison) à proposer au comité Y Tochot
- Rechercher de jeunes animateurs volontaires pour créer la future école de pêche. Il faut attendre que les bases (gestion AAPPMA, implication des différents acteurs) soient bien impliquées et appliquées avant d'avancer dans la démarche.
- Assurance chalet de pêche 30m2, voir si celle-ci peut être prise en compte par la fédération ? J Poulette ou par la mairie de Beutal avec le chalet de la chasse ? Y Tochot
- Refaire le ponton et nettoyer l'île voir commission travaux AAPPMA et commission environnement de Beutal.

## **5. Election / démission de membres au Comité:**

L'article 18 des statuts de la société de pêche de Colombier-Fontaine stipule :

**Est réputé démissionnaire tout administrateur ayant trois absences consécutives sans motif valable**

Mr Éric BLOND membre du Comité, n'ayant pas respecté les règles de l'article 18 des statuts, et ne donnant plus de nouvelle, celui-ci est donc considéré comme démissionnaire. Il sera donc retiré de la liste des membres actifs du conseil d'administration. Cette décision a été validée lors de l'A.G du 28 Janvier 2018.

Monsieur **Jean-Pierre CORVEC**, actuel reporter / photographe de l'Est Républicain qui suit intégralement l'AAPPMA dans ses différentes missions et réunions, souhaite faire partie du Comité de l'AAPPMA.

Pour intégrer le Comité en tant que membre du conseil d'administration, la personne doit avoir pris son permis de pêche « carte majeure » l'année en cours mais aussi l'année précédant sa demande soit : 2017 / 2016. Étant donné que ce n'est pas le cas, il est impossible pour lui de faire partie du Comité.

Il existe cependant une possibilité précisée dans **l'article 16 des statuts** de la société de pêche de Colombier-Fontaine qui précise:

**Le conseil d'administration peut s'adjoindre, à titre consultatif, des conseillers juridiques, scientifiques et techniques.**

**J.P CORVEC** pourra donc rentrer au comité de l'AAPPMA au titre de « **conseiller technique, correspondant du journal local** ».

Ce qui vaut également pour **Alain GALLIOT** qui souhaite se retirer du conseil d'administration mais qui souhaite rester au Comité en tant que « conseiller technique » également.

Cette décision a été validée par le Comité au cours de cette réunion.

## **6. Questions diverses, propositions, explications:**

### - **Frayère à brochet :**

La commission « Développement / Idées nouvelles » s'est réunie en 2017 pour étudier plusieurs possibilités de mise en place de frayères dans notre secteur de pêche. Une collaboration étroite avec les ingénieurs de la Fédération a permis de définir une zone propice pour la création d'une frayère à brochet.

Cette zone se situe sur le site de Longeville « les Beussières » et a été retenue pour étude complémentaire :

- Accord de principe des propriétaires.
- Étude d'emprise sur le foncier.
- Présentation de l'avant-projet aux propriétaires pour accord définitif afin de lancer les études de détails.

Les techniciens de la Fédération vont positionner des sondes enregistreuses de niveaux d'eau sur site pour visualiser les fluctuations de niveau du Doubs sur au moins 6 mois. En parallèle, un relevé topographique fin du secteur sera fait et les données de débit du Doubs à proximité seront récupérées. Nous serons alors en mesure de voir si le site est propice ou non en évaluant les coûts/bénéfices du projet

Pilote : Yves TOCHOT (avec l'aide et l'appui technique de la Fédération).

### - **Alevinage 2018 :**

La commission « Alevinage » s'est réunie le mardi 12 Décembre 2017 pour étudier et faire une proposition d'alevinage pour le Doubs, le Canal du Rhône au Rhin et l'étang de Beutal en 2018. Cette proposition a été présentée à l'A.G et a obtenu l'accord du Comité, sachant que celle-ci est à la hauteur des attentes des pêcheurs.

Le plan d'alevinage ayant été accepté en voici la teneur :

#### **ALEVINAGE 2018 (Doubs / Canal / Ruisseau)**

Dates	Truites Arc en ciel Canal	Truites Arc en ciel Doubs	Truite Fario Ruisseau Le Bief	Brochets Doubs	Perches Canal et Doubs	Carpes Canal
Mars 2018	150 kg 50 kg par bief : 3 biefs + 15 grosses		10 kg À mettre en amont du déversoir	75 kg taille : 60 cm Au <u>Chatelot</u>	0	200 kg (65 kg / bief) Taille : 3 étés
Début Avril 2018		100 kg 50 kg colombier + 50 kg <u>longeville</u>				
Prix de revient TTC	4,01 x 150 kg = 601,50 €	4,01 x 100 kg = 401 €	6,28 x 10 kg = 62,80 €	10,60 x 75 kg = 795 €	0	2,50 x 200 kg = 500 €

#### **Alevinage 2018 (Etang de Beutal)**

Dates	Truites Arc en ciel Étang Beutal	Gardons/Rotengles Étang Beutal	Brochets Étang Beutal	Black Bass Étang Beutal	Carpes Étang Beutal
Mars 2018	25 kg	50 kg	10 kg	10 kg	200 kg
Prix de revient TTC	4,01 x 25 kg = 100,25 €	4,45 x 50 kg = 222,50 €	10,60 x 10 kg = 106 €	19,00 x 10 kg = 190 €	2,50 x 200 kg = 500 €

## Coût de revient alevinage 2018

Type de poisson	Doubs / Canal	Etang Beutal	Ruisseau « le Bief »
Carpes	500 €	500 €	
Truites Arc en ciel	1 002,50€	100,25 €	
Truites fario			62,80 €
Brochets	795 €	106 €	
Black Bass		190 €	
Gardons / Rotengles		222,50 €	
Coût Total	2 297,50 €	1 118,75	62,80 €

**Coût de revient total alevinage 2018 : 2 297,50 € + 1 118,75 € + 62,80 € = 3 479,05 €**

Comme les années précédentes, la pisciculture « Thierry BEAUME » de Chaux 90 a été retenue pour fournir les poissons.

- **Rappel dates ouverture pêche 2018**

- Pêche aux lignes : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.
  
- Ouverture (Brochet – Perche – Sandre) :
  - 
  -
  
- Ouverture (Truite Fario – Omble de fontaine – Omble chevalier - Cristivomer ) :

La prochaine réunion de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine aura lieu courant Février (date à définir),

Le tour de table étant terminé le Président Yves TOCHOT lève la séance et remercie tous les membres présents de leur bonne participation.

Fin de l'Assemblée Générale à 11h30

Le Secrétaire  
Jacques POULETTE

Le Président  
Yves TOCHOT

Le Trésorier  
Alain CHOIGNARD